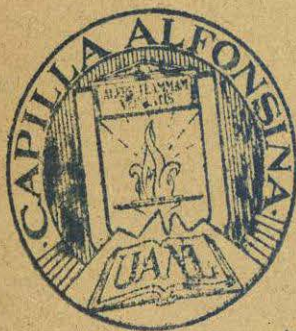


CASH 13-31-87
DC146
. B88
H4



ACERVO GENERAL

128563

UN GIRONDIN

FRANÇOIS BUZOT¹

AVANT-PROPOS

L'Homme. — L'Écrivain. — L'Orateur.

« La nature l'a doué d'une âme aimante, d'un esprit fier et d'un caractère élevé. Sa sensibilité lui faisait chérir la paix et les douceurs d'une vie obscure et des vertus privées. Les chagrins du cœur ajoutèrent à la mélancolie vers laquelle il était incliné. Les circonstances le jetèrent dans une carrière politique ; il y porta l'ardeur d'un bouillant courage et l'inflexibilité d'une probité austère.

« Né pour les beaux temps de Rome, il espéra vainement préparer des temps pareils pour une nation qui paraissait naître à la liberté, mais les Français corrompus ne sont pas dignes d'elle ; ils ont méconnu leurs défenseurs, et ceux qu'ils auraient dû chérir, honorer, ont été proscrits par une assemblée de lâches que dominaient des brigands. Buzot, déclaré traître à la patrie, pour laquelle il s'était sacrifié, a eu sa maison rasée,

1. Le manuscrit de cet ouvrage a été couronné, en 1903, par la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-lettres de l'Eure. (Prix Lucien Fouché.)

ses biens confisqués; mais la honte en est pour les auteurs et les témoins passifs de cette iniquité.

« Buzot vivra dans le souvenir des gens de bien. Ses pensées fortes, ses sages avis, seront cités; on relira ses deux lettres à ses commettants, des 6 et 22 janvier 93. La postérité honorera sa mémoire, ses contemporains ne manqueront pas de le regretter, et l'on recueillera précieusement un jour son portrait pour le placer parmi ceux de ces généreux amis de la liberté qui croyaient à la vertu, qui osaient la prêcher comme seule base d'une république, et qui eurent la force de la pratiquer¹. »

Ces lignes, M^{me} Roland les avait tracées au dos d'une miniature qui reproduisait les traits de son ami, chère peinture — « this dear picture » — dont elle parle dans ses lettres, qu'elle conservera sur son cœur pendant sa captivité, dont elle ne se séparera qu'au moment de monter à l'échafaud... Sensibilité, intelligence, élévation du caractère, courage, probité, peu de qualités morales auraient manqué au député de l'Eure, si l'on en croyait ce témoignage. Faut-il entièrement y ajouter foi, tenir pour exact ce jugement écrit par l'illustre citoyenne, à une date où son cœur grondait « de tous les orages de la passion », et où, de sa prison, elle terminait ses lettres par de tendres invocations à son « bien-aimé »? Nous laissons le soin de répondre au lecteur qui voudra bien parcourir ce travail — travail bien imparfait, simple essai biographique, dans lequel nous avons cherché à faire revivre dans

1. Dauban. *Etude sur M^{me} Roland et son temps*. Paris, 1864. — La miniature dont il est ici question est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque municipale de Versailles.

son cadre la figure attrayante d'un des principaux Girondins.

Avant d'aborder la vie de notre député, on nous permettra de tracer de lui, en quelques pages, une sorte de portrait, afin qu'ayant dès le début une conception générale du personnage, on ait plus de facilité à le suivre dans les diverses phases de son existence mouvementée... Ce seront là comme des jalons auxquels se rattacheront les chapitres qui suivent.

Au physique, Buzot, dit encore M^{me} Roland, avait « une figure noble et une taille élégante¹... ». Telle est bien aussi l'impression que l'on éprouve en examinant les quelques documents qui nous ont conservé ses traits. — L'un des plus séduisants parmi ces documents est sans contredit la miniature dont nous avons parlé, qui nous représente le Conventionnel, de trois quarts, les cheveux bien peignés et poudrés encadrant un front haut, sous lequel brillent deux yeux vifs; un habit bleu, à collet, un gilet rouge, à revers, un jabot de mousseline bien tuyauté, achèvent de donner à l'ensemble ce cachet de coquetterie que ses adversaires « sans-culottes » devaient lui reprocher en le traitant de « Monsieur », et que ses amis au contraire se plaisaient à reconnaître, disant : « il faisait régner dans son costume ce soin, cette propreté, cette décence qui annoncent l'esprit d'ordre, le goût et le sentiment des convenances, le respect de l'homme honnête pour le public et pour soi-même²... » — Les gravures qui ont reproduit sa physionomie donnent bien aussi la même

1. J.-M.-Ph. Roland. *Notices historiques sur la Révolution* (édition de l'an VIII), t. I, p. 231.

2. M^{me} Roland, *loc. cit.*, t. I, p. 231.

sensation. Elles le montrent, comme celle de Labadye, de profil, avec un nez légèrement busqué, une bouche fine, des lèvres un peu dédaigneuses, le regard ferme, avec aussi, répandue sur le visage, une expression grave, presque triste¹...

N'est-ce pas là cette « mélancolie » que ses contemporains s'accordent à lui reconnaître, que lui-même s'est efforcé de peindre dans ses *Mémoires*... Nous verrons qu'il aime à revenir sans cesse sur ses chagrins, que toujours il envisage les choses sous leur côté le plus sombre, donnant quelque raison à ce surnom de « prophète de malheur » qui lui fut attribué, dit-on, par ses collègues, en raison de ses prédictions continuelles de complots et d'attentats, — prédictions, hélas ! trop souvent justifiées² !

Quoi qu'il en soit, ce fut à cette tendance de son

1. Le portrait que nous publions en tête de ce volume est une petite peinture inédite, conservée au Musée d'Evreux et qui, malgré d'assez profondes différences avec les autres portraits conservés du Conventionnel, paraît avoir tous les caractères de l'authenticité... M. Chassant, le vénérable conservateur des collections ébroïciennes, qui, malgré ses quatre-vingt-dix-neuf ans, a conservé une merveilleuse lucidité d'esprit, a bien voulu en effet, — et nous sommes heureux ici de l'en remercier, — nous conter l'histoire de cette relique : telle quelle, en son vieux cadre doré, elle appartenait à la propre épouse de Buzot : celle-ci, à sa mort, la remit à une personne de confiance qui la soignait habituellement, et c'est à cette dernière que M. Chassant lui-même l'acheta pour la ville d'Evreux ; un autre médaillon-miniature, reproduisant les traits du père de notre personnage, fut acquise en même temps.

2. « En somme, c'est un cœur plus tendre, une âme plus rêveuse qu'on ne l'était en général dans la Gironde : il y a en lui, peut-être en lui seul, un pressentiment de la mélancolie qui, après le demi-avortement de la Révolution, inspira la littérature. Je ne sais si le *Génie du Christianisme* l'aurait converti, mais il était né pour goûter les tristesses de René et d'Obermann... Il y a en lui je ne sais quoi de plus affiné que dans ses contemporains. » — (A. Aulard, *Les orateurs de la Révolution. — Législative et Convention.* — Paris, 1906, I, 508.)

caractère qu'il dut, comme il le dit lui-même, de rester toujours « attaché à la vertu¹ ». De fait, quelle que soit l'opinion qu'on ait sur son rôle politique, on doit reconnaître que Buzot garda toujours une âme de « Romain », personnifiant, mieux que tout autre, le type du stoïcien que toute sa génération, élevée à l'école de l'antiquité, regardait comme la perfection même et l'objectif suprême de la vie...

Il avait appris à lire dans les auteurs grecs et latins ; les hauts faits des grands personnages de l'antiquité avaient charmé son enfance : « Je professai, dit-il, dès mon plus jeune âge, leurs maximes. » Plutarque, entre tous, avait fait ses délices ; quand ils conversaient entre camarades, c'était le plus souvent sur Licurgue, Caton, Marius, César, que roulaient leurs entretiens². Dans sa vie politique, ces grandes figures devaient rester présentes à son esprit, et nous l'entendrons souvent évoquer les ombres de Brutus et des Tarquins...

Un autre écrivain, moderne celui-là, laissa aussi en lui son influence maîtresse. C'est à J.-J. Rousseau, en effet, qu'il fut redevable de cette sentimentalité qu'on retrouve çà et là dans ses œuvres ; c'est elle qui, par exemple, au moment où il votera la mort de Louis XVI, le fera s'écrier : « En prononçant cet arrêt terrible, je ne puis me défendre d'un sentiment profond de douleur. Malheur à l'homme féroce qui pourrait le prononcer ! Malheur au peuple qui l'entendrait sans partager le même sentiment ! car il n'y a plus rien à espérer là où il

1. Buzot. *Mémoires* (édition Dauban. Paris, 1866), p. 39. — Nous nous contenterons dans la suite d'indiquer cette source sous la simple dénomination de « *Mémoires* ».

2. *Mémoires*, passim.

n'y a plus d'humanité, là où il n'y a plus de moralité¹ ! » — On la retrouve aussi dans ses *Mémoires* où nous lisons ce passage : « Ma jeunesse fut presque sauvage ; mes passions, concentrées dans mon cœur ardent et sensible, furent violentes, extrêmes, mais bornées à un seul objet, elles étaient toutes à lui. Jamais le libertinage ne flétrit mon âme de son souffle impur, la débauche me fit toujours horreur, et jusqu'à un âge même avancé, jamais un propos licencieux n'avait souillé mes lèvres² !... » Ne croirait-on pas encore ici entendre l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, sinon celui des *Confessions* ?

On pourrait multiplier les citations à l'appui de cette impression, mais on les retrouvera plus loin, dans le cours de l'ouvrage. Ce que nous avons dit déjà prouve suffisamment que Buzot fut bien le représentant de son époque ; car cette influence de l'antiquité, comme celle de Rousseau, se retrouve dans la plupart des révolutionnaires, chez Robespierre aussi bien que chez les Girondins.

Au point de vue de l'éloquence, il n'apparaît pas moins « de son temps ». Ici encore les citations ne feraient pas défaut si nous voulions montrer dans le député de l'Eure, l'orateur parfois vigoureux, incisif, profond, mais le plus souvent aussi ampoulé, redondant, vide sous le couvert de grands mots ; on n'en verra que trop d'exemples, au fur et à mesure que les événements se dérouleront ; nous ne croyons pas, à cet égard, nous montrer trop sévère, quand ses amis l'ont été eux-

1. *Moniteur universel*. Séance du 16 janvier 1793.

2. *Mémoires*, p. 39.

mêmes dans leurs appréciations. Buzot, en effet, s'il faut en croire M^{me} Roland, était « paresseux », ne préparait que fort rarement ses interventions, montait à la tribune, le plus souvent amené par les incidents de séance, et se livrait alors à l'improvisation. Ainsi se trouve expliqué le manque de suite et de coordination dans les idées qui déconcerte parfois quand on lit ses discours, grave défaut qui navrait son illustre amie, et la faisait s'écrier : « Pourquoi ne se donne-t-il pas l'avantage des discours écrits, à la sorte de raison desquels on peut ajouter alors la magie de la déclamation ?¹ » Il est vrai qu'on peut difficilement juger un orateur sans l'entendre, mais là encore, nous avons le témoignage de ses contemporains, celui notamment de Thomas Lindet qui déclare que Buzot n'aurait pas toujours été heureux : sans parler de ses débuts où son élocution était gênée par un fâcheux accent de terroir, il garda toujours, sauf en quelques circonstances où l'émotion lui fit trouver de beaux accents, une diction traînante et « languoureuse² », mal servie par un organe sans éclat. Bien plus même, *le Babillard* l'appelle « le pédant le plus froid qui ait jamais endormi l'Assemblée constituante³ ».

Un dernier point nous reste à examiner pour clore

1. Lettres de M^{me} Roland, publiées par C. Perroud. Paris, 1902, t. II, p. 270.

2. Correspondance de Thomas Lindet, publiée par A. Montier. Paris, 1899, p. 339.

3. *Le Babillard*, n^o du 10 octobre 1791. — « A la Constituante, Buzot n'était, à tout prendre, qu'un parleur intéressant. A la Convention, l'amour de M^{me} Roland élève sa pensée, féconde sa parole, anime son geste. C'est un orateur violent, tumultueux, exaspérant pour ses adversaires, et inquietant pour ses amis, à coup sûr l'un des plus vivants et des plus originaux de la Gironde... » — « Généralement il évite les longues harangues : il est bref parce qu'il veut être mordant. Il manie avec art l'antithèse, et donne des

cette étude, en disant deux mots du littérateur et de l'écrivain. Ce serait une erreur, en effet, de ne voir en Buzot qu'un vulgaire politicien, ayant joué un rôle plus ou moins considérable sur la scène parlementaire; à côté du député à l'Assemblée constituante et à la Convention, il est juste aussi de considérer, d'apprécier le lettré. Son œuvre est, il est vrai, peu importante, emporté qu'il fut, à trente-quatre ans, par la tourmente révolutionnaire, mais les *Mémoires* ne sont pas sans intérêt, non plus que la correspondance et cet amusant article de critique qu'il écrivit à Saint-Emilion sur la « Charlotte Cordai » de son collègue Salle; nous laisserons de côté les discours prononcés, nous l'avons dit, sans préparation, et seulement conservés sous la forme imparfaite des comptes rendus des assemblées.

Les *Mémoires* de Buzot¹, comme on l'a très justement fait remarquer, sont moins un exposé détaillé des faits auxquels l'auteur s'est trouvé mêlé, qu'un plaidoyer « justificatif de sa conduite et de celle de ses amis ». Ils ne pouvaient par suite échapper au défaut inhérent à ces sortes de travaux, ni complètement éviter le ton déclamatoire et emphatique qui gâte la plupart des productions de cette époque et en rendent la lecture si fatigante : tels quels pourtant, ils ne sont pas dénués d'une certaine éloquence, surtout lorsque le Girondin se

marques d'un goût sobre et classique. Mais on sent que son idéal oratoire est l'énergie concise des discours que Tite-Live prête aux héros de son histoire. C'est nerveux, c'est brillant, c'est une lecture charmante pour un petit comité de délicats, pour le salon de M^{me} Roland; ce n'est pas la véritable éloquence politique, celle qui mène un peuple... » — (A. Aulard, *loc. cit.*, I, 500, 521.)

1. Il existe deux éditions des *Mémoires* de Buzot : celle de Guadet. Paris, 1823, et celle de Dauban. Paris, 1866. — Nous renvoyons toujours à cette seconde édition.

laisse aller à son indignation contre ses adversaires de la Montagne. Certains morceaux méritent d'être mis à part, ceux-là surtout qui retracent des scènes vécues ou des portraits, car ils dénotent en Buzot un réel talent de peintre. On les retrouvera plus loin pour la plupart, et nous nous bornerons ici à ce court tableau où, d'une plume alerte, sonore et brillante, il flagelle les députations qui chaque jour étaient admises à la barre de la Convention : « Quelles députations, grand Dieu ! Il semblait qu'on eût cherché ce qu'il y avait partout de plus sale, de plus hideux, de plus infect. De vilaines figures terreuses, noires ou couleur de cuivre, surmontées d'une grosse touffe de cheveux gras, avec des yeux enfoncés à mi-tête ; ils jetaient avec leurs halcines nauséabondes les plus grossières injures au milieu des cris aigres de bêtes carnassières...¹ » Et nous voudrions encore citer les pages étrangement vivantes qu'il a laissées, comme burinées, sur Marat, « bête féroce, poltron et sanguinaire » ; sur Robespierre, « lâche et couard, cruel de sang-froid avec réflexion, par système et par peur » ; sur Danton, « ambitieux de gloire, indifférent au crime comme à la vertu » ; sur Garat, « sans âme, sans énergie, sans caractère » ; sur Cambon, « honnête fripon qui, en parlant toujours de ménager les deniers du peuple, ne savait bien ménager que les siens »...

Sa correspondance² n'offre pas la même portée litté-

1. *Mémoires*, p. 57.

2. Cette correspondance est très disséminée : la plus grande partie en a été publiée dans les ouvrages de Dauban, Guadet et Vatet. Les lettres à la municipalité ébroïcienne, conservées aux archives de la ville, sont en partie inédites, de même que quelques billets intimes qui nous ont été fort aimablement communiqués par M. Tyssandier.

raire, elle se ressent trop de la hâte avec laquelle il la composa, au hasard des quelques instants de liberté qu'il saisissait entre les séances; elle n'a guère qu'une valeur purement documentaire, éclairant au jour le jour les événements, ou donnant de fastidieuses explications sur sa conduite politique... Nous ne possédons d'ailleurs qu'un très petit nombre de ces lettres; pour le bien juger comme épistolier, il faudrait pouvoir connaître celles qu'il dut adresser à sa famille, surtout à M^{me} Roland; il est malheureusement probable qu'elles sont à jamais disparues.

Il nous reste du moins le billet qu'il écrivit à Salle, sur la « *Charlotte Cordai* »¹, fragment peu connu, des plus curieux cependant, car il donne bien la valeur de Buzot au point de vue qui nous occupe. Le lecteur trouvera plus loin le récit des circonstances qui accompagnèrent ce travail, et nous nous contenterons ici d'en indiquer la portée. Le drame était loin d'être parfait, et, à nos yeux modernes, il apparaît comme un mauvais spécimen de la tragédie classique, sans passion ni couleur, mettant en scène, sous les costumes du XVIII^e siècle, des Grecs et des Romains aux froides et interminables déclamations; c'est, en un mot, une très faible copie de Crébillon ou de Voltaire. Buzot, en cette occasion, sut se montrer un critique sévère, malgré son amitié pour le poète, et il lui dit sans détour: « Si vous destinez votre ouvrage au public, il ne peut subsister tel qu'il est, il faut le refondre en entier »; puis évoquant le précepte d'Horace, « *famam sequere* », il lui reproche de s'être trop écarté de la vérité historique et lui donne de longs

1. Cette lettre a été publiée par Vatel, dans *Charlotte de Cordai et les Girondins*. Paris, 1864, t. II, p. 420.

conseils pour l'aider à reconstruire la pièce: la réduire à trois actes, serrer l'action, soigner le dialogue, supprimer toute espèce d'amour, ne pas multiplier les personnages pour éviter de diviser l'intérêt, bref une poétique complète sur l'art théâtral! Elargissant encore son appréciation, il en arrive même à donner un aperçu général de ses idées sur la matière, et conseille à son compagnon d'imiter Shakespeare, seul moyen, selon lui, de faire un drame intéressant et vécu... N'est-il point étrange et curieux de voir apparaître ici le nom de Shakespeare? A cette date, sans doute, le vieux maître était déjà connu en France par les traductions de Delaplace et de Letourneur, par les essais de Voltaire, par les imitations de Ducis; dans les bibliothèques on s'honorait de lui donner une place, on admirait son génie, on le citait familièrement, Nicolas Bonneville le chantait à l'égal du « divin Homère »; mais s'il était ainsi naturalisé, pour ainsi dire, on était loin de suivre son exemple; c'est une véritable nouveauté que d'entendre Buzot proclamer la nécessité d'abandonner en sa faveur le vieux cadre de la tragédie classique. « J'ai entendu, dit-il, beaucoup blâmer les défauts prétendus de Shakespeare. Les Français surtout lui préfèrent les pièces de Racine, et cela doit être. Et pourquoi? C'est que celles de Shakespeare sont populaires tandis que les autres ne le sont pas... La pièce que vous faites est-elle ou non populaire? Si oui, je vous engage à imiter celle de Shakespeare, elle fera le plus grand effet. Montrez les hommes à nu; ne craignez pas de les introduire dans différentes conditions, tels qu'ils sont en effet: les incidents se multiplient sans nuire à l'unité d'intérêt. Quant aux deux autres, Shakespeare n'eut

pas manqué de les sacrifier à la première. » Ces idées, le romantisme devait les appliquer dans son mouvement de réforme; il faut rendre hommage à Buzot de l'avoir ainsi devancé. Ajoutons aussi que ces vues étendues sur un sujet aussi particulier dénotent une singulière instruction et que le futur Conventionnel ne s'était pas contenté de cultiver les anciens, mais avait également approfondi les littératures françaises et étrangères. Il semble bien d'ailleurs qu'il parlait couramment l'anglais, car M^{me} Roland, dans une de ses lettres intimes, glisse une phrase en cette langue, phrase qu'elle n'aurait sans doute pas écrite s'il n'avait dû la comprendre; fréquemment aussi nous entendrons notre député développer à la tribune des exemples tirés de l'histoire d'Angleterre, ce qui démontre, à n'en point douter, qu'il la connaissait bien.

Arrêtons-nous ici, et laissons parler les faits; ils serviront de commentaires aux quelques idées que nous avons exposées dans cet avant-propos. Nous avons pu ainsi préciser certaines notions, qu'entraîné par le récit, nous eussions été forcé de négliger, et il n'était pas sans intérêt de jeter un peu de lumière sur ce côté généralement peu connu d'un homme politique: le littérateur et l'écrivain.

Avant toutefois d'entrer dans notre récit, qu'il nous soit permis d'exprimer toute notre reconnaissance aux personnes qui ont bien voulu s'employer à faciliter nos recherches: à M. Georges Besnier, ancien archiviste de l'Eure, actuellement archiviste du Calvados, grâce auquel les dépôts de ces deux départements nous ont livré leurs secrets; à M. Louis Régnier, qui nous a été

d'un si grand secours pour dresser la bibliographie de ce travail; à M. Hardoin, greffier du tribunal civil d'Évreux, qui nous a permis de dépouiller à notre gré les registres dont il a la garde; à M. Lambert, bibliothécaire de la ville d'Évreux, dont la bienveillance ne s'est pas démentie un instant; à M. Tyssandier, président du tribunal civil d'Évreux, qui nous a communiqué de précieux documents, recueillis par lui quand il écrivait son livre si intéressant sur le général Lecointre; à M. Léon Duchesne, dont le dévoué concours nous permet de reproduire ici un portrait inédit de Buzot; à M. le chanoine Langlois qui nous a gracieusement offert le plan de la ville d'Évreux ci-inclus; — à tous ceux enfin qui nous ont aidé de leurs conseils et de leurs encouragements.....